

Paris, le 26 Juin 1815.

Monsieur le Comte,

l'Abdication de l'Empereur Napoléon est pour l'Europe comme pour la France un événement d'une haute gravité et qui ne peut qu'être pris en grande considération par tous les Cabinets. Pour ne laisser lieu à aucun doute sur la nature de cette démarche, l'Empereur demande lui-même à se retirer sur le champ aux Etats-Unis d'Amérique. son départ n'est différé que par l'obligation d'attendre le sauf-conduite nécessaire.

Ensuite la Commission de Gouvernement a fait partir le 26 de ce mois) Des Plénipotentiaires pour se rendre au quartier général des Souverains alliés, mais comme il serait possible que les Souverains aussi bien que leur Ministre des Affaires Etrangères ne fussent pas réunis tous dans un même lieu, assortie de communication) Des nos Plénipotentiaires avec V. Ex: se trouveraient retardés, je crois fort, Monsieur le Comte, vous informez

Monsieur le Comte Nesselsrode.

Directement De leur mission, se  
roul en annoncer l'objet.  
L'objet en est simple, c'est la  
proposition de la conclusion  
immédiate d'un armistice, si du  
prompt rétablissement de la Paix.  
si la Puissance l'one ou l'autre  
Le retour de l'Empereur Napoléon,  
un motif de guerre, un motif  
disparaît par le fait seul de  
son abdication. il ne peu  
rister ni à son égard, ni du  
côté de ses frères, aucune sorte  
dombrage. ses frères vont  
quitter avec lui le territoire  
français. Il restera à la  
France à pourvoir à son Gouver  
nement intérieur. il y a été  
pourvu par ses Sois. le  
Souverain ayant proclamé  
solemnellement qu'il n'intendait  
poser imposé à la Nation  
française un Gouvernement  
particulier, la France ne peu  
douter de la sincérité de leurs  
Déclaration, a elle Soi

regarder l'état de laix comme assuré de nouveau, lorsque la seule raison qu'il assignaient à la guerre en définitivement écartée.

Comme (v)

+ l'Empereur Napoléon étai moré pour le monde politique, le système du monde politique est complètement changé. le haine qui s'attachaient à l'homme n'on plus l'objet ; et du intérêt qui étaient opposés assené tout à coup de l'être. pour telle en état plus que personne, Monsieur le Comte, de juger tout ce que le moment actuel présente de chances pour fonder l'avenir. on attaque dans la France une exagération qui lui a surtout été fatale à elle-même. V. C. est trop éclairé pour n'avoir pas toujours reconnu combien il importe à l'ordre commun que la France conserve aussi sa place dans la première ligne des Nations. S.M. l'Empereur Alexandre, dans la manière de penser noble et libérale ne se fait point au jeu des droites des peuples, ne peut vouloir nous rendre un Gouvernement qui n'a pas sa entier dans nos mœurs, et qui aujourd'hui encore, si l'état rétabli, ne manquerait pas de faire le même royer. si l'on veue

sincérement ~~establis~~<sup>fondes un système</sup> un ordre stable  
pour la France et pour les autres Nations, il ne faudra rendre  
à la France un ordre de chose qui  
allumerait toutes les haines,  
mettrai de nouveau en jeu toutes  
les passions. Si l'animerait partout  
des germes de discorde et de trouble  
telle ne peut être assurément l'intention  
personnelle de votre auguste Souverain  
sans aucun point de rue, il ne faudra  
avoir des dispositions aussi contraires  
à l'intérêt actuel de la France.

renfermée, comme elle l'est, dans ses  
anciennes limites, la France ne peut  
maintenant apparaître à la Russie  
que sous des formes amicales, &  
rien ne s'opposera plus à leur réconciliation  
nous n'hésitons pas à exprimer le  
vouloir de l'<sup>Em</sup>pl<sup>e</sup> qui sait qu'il est  
un terme où la puissance des Princes  
heureux doit s'arrêter, jugea qu'il  
est difficile de concourir l'expansion  
d'un moment où un Monarque ait  
à jouer un rôle plus élevé, plus  
glorieux que sera celui de l'<sup>Em</sup>pl<sup>e</sup>.  
L'Empereur Alexandre; si, satisfait  
du grand sacrifice qui viene d'être  
consommé, il souhaita sans délai  
au rétablissement de la Paix, en  
respectant l'indépendance de la  
Nation française).



Paris, June 26, 1815

Monsieur le Comte, [Nesselrode]

The abdication of the Emperor Napoleon is for Europe as for France an event of great gravity and which must be taken into serious consideration by all governments. To leave no doubt as to the nature of this event, the Emperor asked himself to leave immediately for the United States of America: his departure has only been delayed by waiting for the necessary safe-conducts.

In the meantime the provisional government sent on the 24th of this month, plenipotentiaries to go to the allied sovereign's headquarters, but as it just might be possible that the sovereigns and their foreign ministers may not be in the same place thus delaying the communications of our plenipotentiaries with your Excellencies, I believed it my duty Count [Nesselrode] to inform you directly of their mission and tell you its objective.

Their object is simple; it is the proposition for the immediate conclusion of an armistice and the prompt restoration of peace. If the powers saw in the return of the Emperor Napoleon a reason for war, this reason has disappeared with the fact of his abdication. There should be no problem concerning him or with his brothers if they , with him leave French territory. It only remains for France to provide for its own government. This has been provided for in her laws; the sovereigns having solemnly proclaimed that they did not intend to impose upon the French nation any form of government, France can not doubt the sincerity of this declaration, and she must regard the state of peace as a given since the only reason that they stated for war has been definitively set aside.

The Emperor Napoleon is politically dead, the political system for the world has completely changed. The hatreds which were attached to this man and the interests which were opposed to him have ceased to be. You are in a position more than anyone else, Count, to judge that the present moment prescribes the opportunity for establish the future by removing from France the situation which had been fatal for her. Your Excellence is too enlightened to not have seen how much it is important for the common order that France retain also her place among the first line of nations. His Majesty the Emperor Alexander whose manner of thinking is so noble and liberal can not make a game of the right of peoples and can not wish to give us a government which is no longer part of our customs and if reestablished will follow the same route. If one desires sincerely to found a stable system for France and for the other nations, it is necessary not to give France a government which will arouse the hatreds and passions which brought about everywhere the troubles. Such can not be certainly the personal attention of your August sovereign from any point of view. He can not have such intentions so contrary to the real interest of France.

Enclosed, as she is, by her former boundaries, France can only present herself to Russia other than friendly terms and nothing should oppose our

mêmes voyes. Si l'on veut sincèrement fonder un système stable, pour la France et pour les autres Nations, il ne faut pas rendre à la France un ordre de choses qui callumerait toutes les haines et mettrait de nouveau en jeu toutes les Passions et maimerait partout les germes de desordres et de troubless. Telle ne peut-être assurément l'intention personnelle de votre auguste Souverain sous aucun point de vue, il ne saurait avoir des dispositions aussi contraires à l'intérêt actuel de la France.

Renfermer, comme elle l'est, dans ses anciennes limites, la France ne peut maintenant apparaître à la Russie que sous des formes amicales, et rien ne s'oppose plus à leur réconciliation, nous n'hésitons pas à en exprimer le vœu; Si Votre Excellence, qui sait qu'il est un terme où la puissance des Princes heureux doit s'arrêter, jugera qu'il est difficile de concevoir l'éxistence d'un moment où un Monarque ait à jouer un rôle plus élevé, plus glorieux que sera celui de Sa Majesté l'Empereur Alexandre, si, satisfait du grand sacrifice qui vient d'être consommé, il souscrit sans délai au rétablissement de la Pais, en respectant l'indépendance de la Nation française.

[Bignon]



Paris, le 26 juin 1815

Monsieur le Comte, [Nesselrode]

L'Abdication de l'Empereur Napoléon est pour l'Europe comme pour la France un événement d'une haute gravité et qui ne peut qu'être pris en grande considération par tous les Cabinets. Pour ne laisser lieu à aucun doute sur la nature de cette démarche, l'Empereur demande lui même à se retirer sur le champ aux Etats-Unis d'Amérique; son départ n'est différé que par l'obligation d'attendre les sauf-conduits nécessaires.

Cependant la Commission de Gouvernement a fait partir le 24 de ce mois des Plénipotentiaires pour se rendre au quartier général des souverains allies, mais comme il serait possible que les souverains aussi bien que leur Ministres des Affaires Etrangères ne fussent pas réunis tous dans un même lieu, ensortique les communications de nos Plénipotentiaires avec Vos Excellences se trouveraient retardées; je crois devoir, Monsieur le Comte, vous informer directement de leur mission, et vous en annoncer l'object.

L'objet en est simple, c'est la proposition de la conclusion immédiate d'un armistice, et du prompt rétablissement de la Paix. Si les Puissances ont vu dans le retour de l'Empereur Napoléon, un motif de guerre, ce motif disparaît par le fait seul de son abdication. Il ne peut rester ni à son égard, ni du côté de ses frères, aucune sorte d'ombrage si ses frères vont quitter avec lui le Territoire français. Il restait à la France à pouvoir à son gouvernement intérieur. Il y a été pourvu par ses Lois, les souvrains ayant proclamé solemnellement qu'ils n'intendent point imposer à la Nation française un gouvernement particulier, la France ne peut douter de la sincérité de leur déclaration, et elle doit regarder l'état de Paix comme assuré de nouveau, lorsque la seule raison qu'ils assignaient à la guerre est définitivement écartée.

L'Empereur Napoléon étant mort pour le monde politique, le système du monde politique est complètement changé. Les haines qui s'attachaient à l'homme n'ont plus d'objet et des intérêts qui étaient opposés cessent tout à coup de l'être. Vous êtes en état plus que personne, Monsieur le Comte, de juger tout ce que le moment actuel prescrite de chances poser fonder l'avenir en attaquant dans la France une exagération qui lui a surtout été fatale à elle même. Votre Excellence est trop éclairée pour n'avoir pas toujours reconnu combien il importe à l'ordre commun que la France conserve aussi sa place dans la première ligne des Nations. Sa Majesté l'Empereur Alexandre dont la manière de penser noble et libérale ne se fait point un jeu des droits des Peuples ne peut vouloir nous rendre un gouvernement qui n'a pas su entrer dans nos moeurs et qui aujourd'hui encore, s'il était rétabli, ne manquerait pas de suivre les

reconciliation. We do not hesitate to express this wish; If Your Excellency, who knows that there is a limit where the power of princes must stop, shall judge that it is difficult to conceive of the existence of a moment where a monarch can play a more elevated and glorious role than that of His Majesty the Emperor Alexander, if, satisfied by the great sacrifice which has just ended, he will subscribe without delay to the reestablishment of peace, in respecting the independence o f the French nation.

[Bignon]

